Motion votée à l'unanimité en AG des personnels de l'INSPE de La Réunion le 17 avril 2024

Les personnels de l'INSPE de La Réunion, réunis en AG le 17 avril 2024, expriment leur colère et leur très vive inquiétude au sujet du projet de réforme de la formation initiale des enseignants des 1er et 2nd degrés et des personnels éducatifs.

Nous tenons à rappeler que nous sommes fermement attachés à une formation universitaire des enseignants et des CPE à et par la recherche, et qui s'appuie sur les pratiques de terrain.

À moins de 4 mois de la rentrée universitaire 2024, qui a lieu mi-août à La Réunion, il n'est pas envisageable de s'engager dans une réforme, dont le contenu des concours, et a fortiori celui des modules transitoires à créer en licence, est à ce jour inconnu.

Après trois lourdes réformes en 15 ans, les personnels des INSPE sont usés, voire désabusés, par ces réformes successives, sans qu'aucun bilan des réformes précédentes ne soit établi. Cette nouvelle réforme envisagée réalisée sans concertation avec les formatrices et formateurs souligne le mépris des institutions à notre égard.

Aussi, pour que la rentrée 2024 ne se fasse pas dans la précipitation et aux dépens des étudiantes et des étudiants, nous demandons :

1. l'ouverture d'une véritable concertation avec les ministères de l'ESR, de l'Éducation Nationale, et l'ensemble des actrices et acteurs de la formation initiale des enseignants et des personnels éducatifs ;

2. un budget dédié à la formation des futurs enseignants et CPE, à la hauteur des enjeux de formation de notre jeunesse et de nos missions de service public, auxquels nous tenons ;

3. le report du projet a minima à la session 2026.